

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre, le cinq avril, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes HOCINE, LAVERT, M. CHEVALIER

Absents excusés : Sylvie VINCENT qui a donné procuration à Christian DUPUIS, Yann VALLO

Absents : Emilie GIRAUD, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 19 mars 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

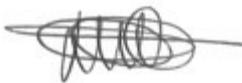
2024-9/ OBJET : Affectation du résultat d'exploitation 2023

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 215 538,81 € décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation au 002 (fonctionnement)	184 538,81 €
- Affectation au 1068 (investissement)	31 000 €

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

Le secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

